

## Entre le trop peu et le pas assez

Jérémie GIBON

Professeur d'EPS, Le Mans (72)

*Depuis une dizaine d'années, une pression sociale s'exerce envers l'école. Les élèves et les savoirs changent avec les contextes économiques, sociaux et culturels. Le métier de professeur s'en trouve, par voie de conséquence modifié. Au-delà du travail habituel, préparation de cours, enseignement et évaluation, le professeur collabore à la vie de l'établissement, aux projets transversaux. S'observe alors, une multiplication et une complexité des tâches à réaliser.*

*L'Éducation Physique et Sportive, comme toutes les disciplines, se voit investie de missions variées et ce, à tous les niveaux : Ministère, inspection pédagogique établissement, UNSS... Un sentiment latent de culpabilité peut envahir celui qui n'entre pas dans cette nouvelle logique d'exercice professionnel.*

*Légitimement, les professeurs d'EPS peuvent se demander comment agir face à l'étendue des possibles. Ils peuvent être tentés de se cantonner à l'EPS en considérant que c'est là l'essentiel de leur travail, ou à l'inverse, investir tous les champs de l'Education en cherchant à colorer leur quotidien. Est-ce toujours possible ? Comment se positionner pour trouver une cohérence, une utilité et une pertinence dans ces différentes interventions ?*

*Entre le « tout investir » qui dissout la qualité des diverses actions du fait de leur saupoudrage, et le « purement disciplinaire » qui ne permet plus de répondre favorablement aux exigences institutionnelles. Le choix à faire entre les différentes interventions à mener par l'enseignant est compliqué. Une piste de réflexion est envisageable à condition que ce dernier ne raisonne plus en termes d'interventions individuelles mais davantage, collectives. Dans cette perspective, comment favoriser un travail d'équipe régulier et organisé, sans remettre en question la liberté pédagogique de chacun ?*

*Tout l'enjeu réside dans la capacité du professeur à organiser la complémentarité de ses champs d'interventions et leur coordination avec celles de ses collègues.*



### Pourquoi s'engager dans ces nouvelles missions ?

La question sous-jacente est de savoir en quoi il est pertinent pour le professeur d'EPS de s'inscrire dans différents dispositifs, comme les Itinéraires De Découverte (IDD) ou l'Accompagnement Personnalisé (AP) par exemple. Deux intérêts majeurs peuvent guider ses choix : l'enrichissement des conduites motrices des élèves et l'exercice du pouvoir formatif de la discipline. L'objectif pour les équipes d'EPS est d'arrêter des choix, en définissant ensemble, ce qui apparaît comme le plus bénéfique pour les élèves, au regard de leurs besoins identifiés.

## Pour enrichir les conduites motrices des élèves

La mutation actuelle du système scolaire vers plus de travail collectif impose d'enseigner autrement. Il devient de plus en plus difficile d'investir tous les champs éducatifs avec pertinence à travers le strict cadre de la leçon (surtout en lycée avec deux heures hebdomadaires). D'autres espaces d'intervention et d'autres formes de travail s'ouvrent pour y parvenir. Les divers dispositifs existants en dehors de la leçon (AS, IDD, TPE, etc.) sont autant de moyens d'augmenter le temps d'exposition face aux élèves. Ils permettent de multiplier les contextes sollicitant les compétences à développer et, ainsi, de les renforcer ou de les approfondir. L'enjeu est de trouver plus de temps pour comprendre, apprendre mais aussi répéter et, de manière plus extensible, réinvestir pour favoriser le développement des conduites motrices des élèves. Pas seulement « plus » mais aussi « autrement » pour que le temps supplémentaire ne soit pas qu'un temps de pratique mais aussi et surtout un temps d'apprentissage.

À ce titre, l'Association Sportive (AS) est un des dispositifs, en dehors de la leçon, qui peut permettre de renforcer ou approfondir les compétences en EPS dans un système de double-flux où les compétences et connaissances acquises d'un côté sont profitables de l'autre. Double flux quantitatif qui permet d'augmenter le temps de pratique des élèves mais également qualitatif car, les compétences développées chez l'une peuvent-être réinvesties chez l'autre. Enfin, ce double-flux peut être successif (adéquation du projet pédagogique d'EPS et du projet d'AS avec une notion de programmation plus importante) ou simultané dans le cadre d'actions ciblées sur un profil d'élève à besoin particulier (adéquation d'un projet de classe et du projet d'AS avec une notion d'ajustement au contexte plus prégnant). Le changement de contexte, de partenaires et parfois d'enseignant peut favoriser un enrichissement de la motricité des élèves.

Dans le même esprit, l'accompagnement éducatif, le soutien ou les Interventions Pédagogiques Particulières (IPP) procurent plus de temps à des élèves en difficulté pour acquérir les compétences des programmes. Ainsi, ces créneaux participent à la validation des compétences quand le temps du cycle ne suffit pas, ce qui peut-être le cas par exemple pour le savoir nager avec les élèves non-nageurs.

Les séjours ou sorties pédagogiques sont, eux aussi, des dispositifs générant plus de temps pour finaliser un cycle ou permettre de valider une compétence dans un contexte environnemental plus enrichissant pour la motricité. C'est, par exemple, le cas pour les activités de pleine nature, comme l'escalade, avec un passage d'une surface artificielle à naturelle favorisant un transfert d'habiletés.

Enfin, l'utilisation des nouvelles technologies offre la possibilité d'augmenter et de rentabiliser le temps moteur en réduisant d'autres temps de la leçon qui ne sont pas des temps d'engagements physiques. Elles favorisent une individualisation et une gestion plus précise des progrès, de la sélection et de la pertinence dans la prise d'information grâce aux différents retours multimédias, ainsi que l'apprentissage et l'exercice de l'autonomie.

Cependant, le temps supplémentaire n'est pas l'unique levier pour enrichir les conduites motrices des élèves, dans le cadre de l'EPS, au-delà de la leçon. Le sens donné aux séquences d'enseignement peut en être un autre. L'objectif est la recherche de la complémentarité des différents dispositifs afin de créer du lien et de la cohérence entre les actions et ainsi « faire sens » pour l'élève par l'amélioration de la compréhension du « pourquoi faire » et en rendant sa motricité signifiante. Le sens est sans aucun doute générateur de motivation accrue et continue, d'engagement plus intensif dans les séquences proposées. En effet, l'action pour l'action n'est pas la finalité de l'enseignement de l'EPS. L'enseignant cherche davantage à expliciter la logique de l'enchaînement des séquences et leur cohérence dans le cycle, l'année, le cursus, dans et hors de la leçon, et permet ainsi aux élèves de comprendre « pourquoi » ils agissent.

L'implication dans les IDD ou TPE permet, à cette fin, d'aborder des concepts ou notions via les filtres de plusieurs disciplines et donc, de renforcer le sens donné aux apprentissages. La spécialisation dans une activité de type EDE ou SSS peut, elle aussi, être porteur de sens pour des élèves avec qui, l'apport culturel est important. Cela permet aussi de trouver des créneaux spécifiques, non disponibles sur le temps de la leçon d'EPS, pour augmenter le temps moteur.

## Pour l'exercice du pouvoir formatif de la discipline

Le rattachement de l'EPS au Ministère de l'Éducation Nationale en 1981 place la discipline EPS au même rang que toutes les autres et l'oblige à remplir sa mission de formation des élèves. Elle est y participe, à ce titre, au côté des autres. Son implication dans les travaux pédagogiques transversaux donne l'occasion de valoriser une formation initiale riche et une connaissance approfondie de l'élève liée à une certaine expertise en sciences humaines. L'implication des équipes d'EPS dans la validation du socle commun est tout aussi intéressante car elle représente un temps fort de coordination entre les disciplines. Elle est une opportunité pour les professeurs d'EPS, d'apporter à l'école du socle toute leur culture du travail en équipe, à partir des projets et de thèmes des compétences. C'est l'occasion de montrer et d'expliquer le contenu de l'EPS, finalement de briser une représentation disciplinaire exclusivement sportive ou légère au profit de la construction ou du renforcement de l'idée que l'EPS est un champ d'apprentissage et d'exercice éducatif moteur, méthodologique et social puissant au service de la formation de tous les élèves.

Sans volonté d'exhaustivité, la liste suivante propose différentes formes d'engagements professionnels permettant d'accroître la représentation de la force de la discipline au sein du système éducatif.

- Elle peut, par exemple, s'effectuer au travers du rôle de coordonnateur de la discipline avec une recherche de lisibilité des actions menées, ainsi qu'une communication permanente avec les autres acteurs de la communauté éducative.
- De même, le rôle d'élu au Conseil d'Administration (CA) facilite la clarification des actions en les différenciant de ce qui se fait en dehors de l'école. Il permet aussi d'appuyer les demandes spécifiques de la discipline concernant les installations, le matériel ou les financements.
- Au niveau du CESC, l'EPS peut spécifier son rôle dans les habitus d'hygiène corporelle, de prévention des accidents et blessures, de prévention de l'obésité, d'intégration des élèves en situation de handicap.
- Au niveau du FSE, l'EPS participe à l'ouverture culturelle sur les pratiques sociales de référence ainsi qu'au développement d'un regard critique sur ces dernières (dopage, exploitation, dérives diverses...).
- De même, l'AS permet souvent de s'ouvrir sur l'extérieur au travers des rencontres inter-établissements.
- Au niveau du CHSCT, l'EPS met en avant ses besoins spécifiques de conformité avec les normes de sécurité et d'hygiène pour les élèves et les personnels enseignants.
- Au niveau de la validation du B2i, l'EPS peut faire-valoir son rôle dans la validation de certains items et donc de communiquer sur des méthodes d'enseignement novatrices permettant une augmentation du temps effectif moteur, une plus grande différenciation ainsi que la maîtrise de plus en plus indispensable des nouvelles technologies.
- Pareillement, l'engagement des collègues dans la formation continue, les concours ou les groupes académiques de réflexion permettent à la discipline une remise en question permanente afin d'être toujours en adéquation avec le contexte culturel, social et économique dans lequel elle évolue.



## Créer les conditions favorables à l'implication de tous

Créer les conditions favorables à l'implication de tous nécessite de prendre en compte les motivations et les compétences de chacun. L'objectif n'étant pas nécessairement de balayer les différents champs pour l'ensemble des personnels, mais de coordonner leurs actions afin de répondre positivement aux différentes attentes. Il ne s'agit pas de redéfinir les missions de l'enseignant, mais d'analyser en quoi et comment les équipes pédagogiques au sein des établissements peuvent répartir de façon harmonieuse et concertée les implications de chacun pour le bénéfice des élèves, de la discipline et des enseignants. Le coordonnateur d'EPS peut, dans ce cadre, avoir un rôle important pour organiser la complémentarité et la coordination entre les interventions de ses collègues.

Plusieurs solutions s'offre à lui pour atteindre cet objectif :

- Prendre en charge seul l'ensemble des tâches
- Attendre les initiatives des collègues
- Coordonner les implications de chacun.

## Prendre en charge seul l'ensemble des tâches

La première solution résulte souvent d'un sentiment d'obligation pour le coordonnateur qui se sent investi de tout ce qui touche à la discipline en dehors de la leçon du fait de sa fonction. Les membres de l'équipe d'EPS peuvent-ils encore se cantonner au purement disciplinaire et déléguer la charge des autres missions au coordonnateur ? C'est parfois le cas dans les équipes qui éprouvent des difficultés à travailler ensemble, faute de vision commune, de projet commun pour la discipline au sein de l'établissement. Le coordonnateur effectue l'ensemble des tâches donnant alors l'illusion que la discipline est concernée, impliquée. Cette solution n'est aujourd'hui plus viable, face à l'évolution des exigences institutionnelles et du métier d'enseignant, en général.

## Attendre les initiatives des collègues

Cette seconde solution résulte souvent d'une accumulation de tâches dans lesquelles le coordonnateur n'ose plus solliciter ses collègues pour des interventions dont lui-même peut parfois douter de l'utilité. Ce peut également être le cas dans les équipes où le coordonnateur cherche à limiter les moments de conflits ou de polémiques. Cette solution permet d'éviter les problèmes relationnels au sein de l'équipe, mais les innovations et changements se font rares ou au coup par coup, au gré des volontés des uns ou des autres, pour finalement limiter l'action positive de la discipline.

## Coordonner les implications de chacun

Cette dernière solution résulte d'une volonté du coordonnateur et de l'ensemble de l'équipe d'EPS d'optimiser leurs actions. Ce travail en équipe sous-entend que les individus effectuent des tâches interdépendantes et donc qu'une planification du travail à réaliser soit établie pour articuler les différentes implications. L'écoute et la négociation sont alors indispensables lors des concertations. Il est central de négocier sans imposer, pour préserver les libertés pédagogiques de chacun tout en acceptant une certaine complémentarité dans le travail.

Dans un premier temps, l'équipe peut définir ensemble, les actions dans lesquelles elle souhaite s'inscrire au regard du contexte local. Dans un deuxième temps, elle peut fixer les modalités de mises en œuvre. Dans un troisième temps, quand il y a consensus sur ce qu'il y a à faire et comment il est possible de le faire, les enseignants déterminent, ensemble, leurs engagements de façon harmonieuse, en fonction des compétences et motivations personnelles. Il est essentiel que chacun trouve sa place car l'engagement professionnel ne doit pas signifier pour soi, la mise à l'écart de sa part d'intime.

La résultante de l'équipe, dans son ensemble, s'inscrit dans les différents champs éducatifs énumérés permettant ainsi de répondre pleinement aux exigences nouvelles et à l'évolution du métier. Cependant, cette mise en place est soumise aux différentes sensibilités et visions de l'EPS des membres de l'équipe pédagogique et n'est pas toujours aisée à mettre en place. De même, les nouvelles missions ne sont pas toujours comprises. Leurs applications souvent complexes ont de quoi effrayer certains collègues. Le rôle du coordonnateur, dans ce cas, est de fédérer l'équipe pour favoriser la recherche de solutions collectives aux problèmes posés en définissant prioritairement « ce qu'il y a à faire » et « comment le faire » avant de savoir « qui le fait ».

## Conclusion

L'utilité et la pertinence de l'engagement de tous dans les différents champs de l'éducation n'étant plus à démontrer, il apparaît que c'est par l'instauration de concertations au sein des équipes pédagogiques d'EPS qu'il est possible de répondre, de manière exhaustive, aux nouvelles missions éducatives et aux évolutions de la profession. Ces concertations doivent aboutir à une répartition harmonieuse, équilibrée et concertée des implications de chacun. Le coordonnateur de l'équipe EPS et le chef d'établissement, sont les garants de ces négociations.

Enfin, il n'est pas utopique de penser que ces interventions, aux bénéfices des élèves et de la discipline, engendrent, chez les enseignants d'EPS, un épanouissement professionnel et personnel réel.